

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales et des Transports

Direction Générale de la Protection Civile

Direction des Finances et des Moyens

Numéro d'identification fiscale (NIF) N° : 408002002000030

AVIS d'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et de délégation de service publics, la Direction Générale de la Protection Civile informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National et international Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°09/2025/DGPC, ayant pour objet " **Acquisition du matériel du Groupement Aérien** " paru dans les quotidiens nationaux **EL Massa** et **EL Moudjahid** le **26/01/2026**, dans la presse électronique **Interlignes** et **Dz watch** le **29/01/2026** sous le numéro **2616006150**, dans le BOMOP n° **2004** semaine du **01** au **07 Février 2026**, que l'évaluation des offres par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres a donné les résultats suivants :

Désignation	Soumissionnaires retenus	Délai de livraison	Délai de garantie	Service après vente	Note technique	Montant (en TTC)	Observation
Lot n° : 01 Deux (02) Groupes de démarrage tracté 28 VDC	Eurl FB Group	09 mois	43 mois	Un service après vente	- Délai de livraison = 10 Pts ; - Délai de garantie = 15 Pts ; - Service après vente = 00 pts ; Note Total = 25 Pts.	37 984 800, 00 DA	La seule Offre qualifiée techniquement
Lot n°03 Deux (02) tracteurs Aéronautique		09 mois	43 mois	Un service après vente	- Délai de livraison = 10 Pts ; - Délai de garantie = 15 Pts ; - Service après vente = 00 pts ; Note Total = 25 Pts.	71 352 400, 00 DA	La seule Offre qualifiée techniquement
Lot n° 02 : Un (01) Avitailleur Aéronautique	JM Entreprise SRL	05 mois	48 mois	Un service après vente	- Délai de livraison = 10 Pts ; - Délai de garantie = 15 Pts ; - Service après vente = 00 pts ; Note Total = 25 Pts.	309 000,00 Euro	La seule Offre qualifiée techniquement

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la Direction Générale de la Protection Civile, peut introduire un recours auprès de la Commission Sectorielle des Marchés publics, du Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et des transports, sis palais du Gouvernement, Alger- dans les **Dix (10) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP).

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres, sont invités à se rapprocher des services de la Direction Générale de la Protection Civile, au plus tard **Trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis, pour leur communiquer ces résultats par écrit.